



VILLE de RODEZ
CCAS

BP 840
12000 RODEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil d'Administration
En exercice : 13
Présents : 9
Administrateur(s) excusé et représenté : 3
Administrateur(s) excusé et non représenté : 0
Votes Pour : 12
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2026, le jeudi 21 mai à 14h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mercredi 13 mai 2026, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Stéphane MAZARS, Président.

Pour le vote du CFU 2025 (Compte Financier Unique) du C.C.A.S., Monsieur Stéphane MAZARS quitte l'hémicycle. Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du C.C.A.S., assure la présidence du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Administrateurs présents :

Mesdames Michèle CALMEL, Isabelle GARDAI KALB, Annick GINISTY ANDRIEU, Catherine PELAMOURGUES CANITROT, Laura RENIER

Messieurs Cyril BOUSQUET, Clovis DESTREBECQ, Serge JULIEN, Stéphane MAZARS, Michel MIRMAN

Administrateurs excusés et représentés :

Madame Agnès VALADIER (pouvoir à M. Serge JULIEN)

Madame Elodie MIQUEL (pouvoir à M. Clovis DESTREBECQ)

Monsieur Brice RAMONDENC (pouvoir à Mme Laura RENIER)

Secrétaire de séance : Madame Aurore ALBINET

DELIBERATION N°2026.0176 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – EXERCICE 2025

Monsieur le Président présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Centre Communal d'Action Sociale, arrêté ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT :

Chapitre ou Compte	CFU 2024	CFU 2025
Exploitation - Dépense	972 715,73 €	1 228 454,39 €
011 - Charges à caractère général	228 799,10 €	305 019,68 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	699 327,52 €	886 888,69 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 181,60 €	22 438,74 €
65 - Autres charges de gestion courante	17 407,51 €	14 092,28 €
67 - Charges spécifiques	3 000,00 €	15,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	- €

Chapitre ou Compte	CFU 2024	CFU 2025
Exploitation - Recette	1 067 759,87 €	1 120 328,03 €
013 - Atténuations de charges	- €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- €	- €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	372 166,22 €	385 539,49 €
74 - Dotations et participations	684 830,00 €	67 324,15 €
75 - Autres produits de gestion courante	4 901,90 €	666 252,71 €
76 - Produits financiers	1 236,75 €	1 211,68 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 625,00 €	- €

Solde des réalisations de l'exercice	+ 95 044,14 €	- 108 126,36 €
---	----------------------	-----------------------

Au regard de l'analyse synthétique de l'activité du C.C.A.S. en 2025, nous constatons :

- Le montant total des recettes de fonctionnement pour l'exercice 2025 s'établit à **1 120 328,03 €**.
- Le montant total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2025 s'établit à **1 228 454,39 €**.

Soit un déficit de fonctionnement qui s'élève à 108 126,36 € pour l'exercice 2025.

Au vu du résultat reporté de l'exercice n-1 qui s'élevait à 135 681,08 €, le résultat définitif à affecter au titre de l'exercice 2025 est de 27 554,72€.

Explications concernant les variations les plus importantes entre les deux exercices :

- Chapitre 011 : Augmentation des charges à caractère général en lien avec l'acquisition de logiciels (RH et séniors), l'augmentation des contrats de prestation de services et réceptions pour le secteur Séniors et la prise en charge d'un dommage-ouvrage à l'EHPAD Combarel.
- Chapitre 012 : Augmentation des charges de personnel due à l'embauche de nouveaux agents et à l'augmentation annuelle des charges.
- Les recettes sont en augmentation sensible due notamment au remboursement par l'assureur du dommage-ouvrage de l'EHPAD Combarel. Les autres lignes sont relativement stables.

INVESTISSEMENT :

Chapitre ou Compte	CFU 2024	CFU 2025
Investissement - Dépense	2 183,56 €	41 091,76 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	3 665,16 €
21 - Immobilisations corporelles	2 183,56 €	37 426,60 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €

Chapitre ou Compte	CFU 2024	CFU 2025
Investissement - Recette	24 710,14 €	28 297,16 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 181,60 €	22 438,74 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	528,54 €	5 858,42 €

Solde des réalisations de l'exercice	+ 22 526,58 €	- 12 794,60 €
---	----------------------	----------------------

Au regard de l'analyse synthétique de l'activité du C.C.A.S. en 2025, nous constatons :

- Le montant total des recettes d'investissement pour l'exercice 2025 s'établit à **28 297,16 €** ;
- Le montant total des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 s'établit à **41 091,76 €**.

La section d'investissement du CFU 2025 fait apparaître un déficit de 12 794,60€.

Le solde d'exécution reporté de l'exercice n-1 s'élevait à 206 758,30€. Aussi, le résultat à affecter au titre de l'exercice 2025 est de 193 963,70€.

En 2025, les principales dépenses d'investissement ont porté sur :

- Les travaux de démolition, plomberie, réaménagement, électricité, chauffage du nouveau restaurant social, déplacé dans le bâtiment du 34 rue Saint Cyrice, à côté de l'épicerie sociale ;
- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines de Berger Levrault ;
- Le renouvellement d'équipements informatiques pour les agents.

Monsieur le Président quitte l'hémicycle. Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président du C.C.A.S., assure la présidence du Conseil d'Administration du C.C.A.S. Il soumet au vote des membres du Conseil d'Administration, le CFU 2025 du C.C.A.S. tel que présenté.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, par 12 voix pour :

- **Approuve** le Compte Financier Unique – Exercice 2025 pour le CCAS ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document intervenant pour l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance



Aurore Albinet,
Directrice du CCAS

Le Vice-Président du C.C.A.S. de Rodez



Le Président certifie exécutoire la présente délibération

Transmise en Préfecture le

- 5 JUIN 2026

Publiée le :

- 5 JUIN 2026

Délais et voies de recours : Conformément aux articles R.421-1 et R421-5 du Code de la Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Président ou de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.


Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de pouvoirs : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES
 Pour : 12
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de la convocation : le 13 Mai 2026


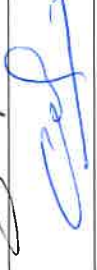







Présenté par le Président,
 A RODEZ, le 21 Mai 2026

Le Vice-Président du C.C.A.S.,
 Président de séance,


 Serge JULIEN

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session,
 A RODEZ, le 21 Mai 2026

Les Membres du Conseil d'Administration,

M. Cyril BOUSQUET		Mme Elodie MIQUEL	Excusée - Pouvoir à M. Clovis DESTREBECQ
Mme Michèle CALMEL		M. Michel MIRMAN	
M. Clovis DESTREBECQ		Mme Catherine PELAMOURGUES CANITROT	
Mme Isabelle GARDAI KALB		M. Brice RAMONDENC	Excusée - Pouvoir à M. Serge JULIEN Mme RENIER
Mme Annick GINISTY ANDRIEU		Mme Laura RENIER	
M. Serge JULIEN		Mme Agnès VALADIER	Excusée - Pouvoir à M. Serge JULIEN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Approbation du compte financier unique (CFU) du Centre Communal d'Action Sociale - Exercice 2025**

.....
Date de décision: **21/05/2026**

Date de réception de l'accusé **12/06/2026**

de réception :

.....
Numéro de l'acte : **20260521_017b**

Identifiant unique de l'acte : **012-261201073-20260521-20260521_017b-BF**

.....
Nature de l'acte : **Documents budgétaires et financiers**

Matières de l'acte : **7 .1 .3**

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....
Nom du fichier : **CFU_26120107300010_2025_D_VDEF.xml (99_BU-012-261201073-20260612-20260521_017B-BF-1-1_1.xml)**

Annexe : **Délib. 2026.017 CCAS Compte financier unique (CFU) Exercice 2025.pdf (71_AN-012-261201073-20260612-20260521_017B-BF-1-1_2.pdf)**
délibération n°2026.017